

LE CONSEIL GÉNÉRAL ET LES ROUTES EN HIVER

Comme chaque année, le Conseil général a activé son service hivernal. Depuis le 18 novembre 2013, et jusqu'au 17 mars 2014, ses équipes se mobilisent pour assurer par tous les temps les meilleures conditions possibles de sécurité et de circulation sur le réseau routier dont il a la charge.

4 500 KM

de routes départementales
(sur les 6 800 km
que compte l'Aube).

811 837 EUROS

C'est le coût du service
hivernal 2012-2013.

TRAITEMENT DES ROUTES

Prétendre dégager toutes les routes du réseau départemental en même temps n'est pas réaliste.

Le Conseil général a la capacité de traiter 900 à 1200 km de chaussées en une seule intervention.

Le déneigement se fait donc par étapes, en tenant compte des besoins des usagers, des coûts et de la nécessaire continuité des itinéraires.

LES MOYENS MOBILISÉS

- Près de 200 AGENTS sollicités sur la période, dont 60 mobilisables à tout moment pour surveiller et traiter les routes.
- 35 ENGINs équipés d'une saleuse et d'une lame de déneigement.
- 6700 TONNES DE SEL.
- 8 KM DE FILETS pare-congères.
- Une COMMUNICATION sur tous les fronts : presse, Internet, n° Vert (*lire p. 28*).

3 NIVEAUX DE PRIORITÉ

- P1 - Les grands axes : 950 km.
- P2 - Le réseau complémentaire : 1292 km. Ouverture à la circulation d'au moins une route pour toutes les communes non classées en P1.
- P3 - Les 2350 km restants.

Le saviez-vous ?

LE SEL est inefficace s'il n'est pas brassé avec la neige ou s'il est éliminé par raclage. Il est donc utilisé plutôt de manière préventive.

PLUS DE 40 % de sel a été ainsi économisé au cours de l'hiver 2012-2013 par rapport à l'hiver 2010-2011, tout aussi rigoureux.



Pour en savoir plus...

→ www.cg-aube.fr/roulonsmalin